



Ecole élémentaire Pauline Kergomard LIMAY

Procès-verbal du 3ème conseil d'école du 21 juin 2016 à 17h.

Le conseil d'école s'est réuni le 21 juin 2016 à 17h dans les locaux de l'école sous la direction de M. SOARES qui a présidé cette séance en sa qualité de directeur d'école.

PRESENTS :

- ✓ **Pour l'équipe enseignante :** Mme CORDIER, Mme DEMANGEON, Mme DRISSE, Mr NAVARRO et M.SOARES.
- ✓ **Délégué départemental de l'Education Nationale :**
- ✓ **Parents d'élèves élus présents au Conseil d'Ecole:** Mme DUHAMEL, Mme RICHARD , Mme VILELA , Mme AKSOY ,Mr BAINI
- ✓ **Représentant mairie :** Mme BOURE

ABSENTS:

Sont excusées : Mme PERCHERON (Inspectrice de l'Éducation nationale) , Mme JOBERT, Mme PETIT-PRESTOUD ,Mr TREMON, Mme ADELINÉ , Mme ADJI, Mme HASSANI ,Mme GUIGUE

Sont absents : Mme MERCIRIS

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

1) Projet d'école :

2015/2016 a été la première année d'application du projet d'école élaboré l'an dernier par l'équipe pédagogique.

- Dans le premier axe « *Observer, analyser, déduire* » plusieurs actions ont été menées à leur terme . L'organisation du défi-maths baptisé Mission KERGOMATHS a été un succès et sera reconduit l'année prochaine. L'action jeux d'échecs est menée actuellement en CM2 et l'a été auparavant en CE1/CE2. Un travail de compréhension sur l'analyse de consigne a également eu lieu.
- Le second axe « *Développer les compétences langagières* » a vu également des actions se mettre en place. Le décloisonnement lecture a donné lieu à 12 rencontres avec les maternelles .L'objectif double étant : d'utiliser un langage oral correct et adapté . Montrer l'importance de la lecture aux petits. Les classes de cycle 3 ont réalisé plusieurs exposés pour s'exprimer et acquérir de l'aisance face à un public. La classe d'UPE2A a également apporté toute sa contribution pour développer les compétences langagières des élèves allophones.
- « *Se respecter et respecter les autres* » constitue le dernier axe du projet d'école. Le conseil de délégués a permis de mettre en place une démocratie représentative au niveau de l'école en proposant plusieurs actions : responsabilisation dans le choix de matériel de récréation, réalisation de concours de dessins , mise en place du jeu du UNO pendant les récréations calmes. Au mois d'octobre un travail collaboratif a été réalisé : les classes ont créé un affichage sur les règles de vie d'un lieu particulier de l'école (escalier, cour, toilettes) . Le regroupement de ce travail a ensuite été affiché dans le hall et a été présenté aux classes.

L'organisation des Olympiades autour du fair-play a également eu lieu. Le travail sur les besoins corporels n'a pas eu lieu faute de temps.

2) Sécurité : PPMS et exercice incendie

- Le PPMS présenté lors du dernier conseil d'école reste inchangé en cas d'accident chimique ou de catastrophes naturelles. Néanmoins, une annexe a été ajoutée en cas d'attaque terroriste. Cette annexe précise les modalités d'actions et de réactions à réaliser dans le cas d'une éventuelle attaque. L'équipe pédagogique a réfléchi à la manière de suivre ces recommandations en cas d'attaque. L'affiche « Réagir en cas d'attaque terroriste » a été présentée aux élèves avant son affichage à l'école. Un système d'alerte différent de celui utilisé pour l'alerte incendie a été choisi : 4 coups de sonnette brefs. Mme RICHARD, parent d'élève ajoute qu'il n'est pas normal que les écoles ne soient pas pourvues de bouteilles d'eau en cas de PPMS et qu'il s'agit d'un besoin majeur.
- L'exercice incendie du 2^{ème} trimestre avait permis de se rendre compte de la difficulté de perception du signal sonore par les classes situées dans le bâtiment principal. Les services techniques avaient été sollicités. Lors de l'exercice du 3^{ème} trimestre en présence d'un agent des services techniques, cette difficulté s'est à nouveau fait connaître. La demande d'amélioration du signal sonore a été réitérée. Lors de cet exercice le scénario de bloquer un passage d'évacuation a été réalisé. Ce qui a permis d'ajuster les procédures d'évacuation en cas d'imprévu. M.SOARES souhaite qu'un exercice sur le temps périscolaire soit réalisé afin que sur ce temps-là, l'encadrement et les élèves soient habitués à une procédure d'évacuation.

3) Rentrée 2016/2017 : structure pédagogique et horaires de l'école

L'année prochaine l'école accueillera 200 élèves et continuera de compter 8 classes ainsi qu'un UPE2A. La capacité maximale d'accueil de l'école est atteinte.

La structure pédagogique sauf changement majeur dans les effectifs se composerait ainsi :

1. CP Mme DRISSE (22 élèves)
2. CP Mme PETIT-PRESTOUD (22 élèves)
3. CE1 Mme DEMANGEON (25 élèves)
4. CE1/CE2 Mme OZCAN (19 + 5 élèves)
5. CE2 Mme ADELIN (24 élèves)
6. CM1 Mr OUDIN (28 élèves)
7. CM1/CM2 Mr NAVARRO (16+11 élèves)
8. CM2 Mr SOARES (27 élèves)

Le dispositif « Plus de maitres que de classes » est maintenu sur l'école et sera pris en charge par Mme JOBERT

Nous saluons le départ en retraite de Mme CORDIER qui a passé 24 années à l'école KERGOMARD.

HORAIRES

Le jour des Ateliers découvertes passera au vendredi . Les horaires scolaires pour l'année 2015/2016 seront :

Lundi : 8h20 – 11h30 / 13h20 – 16h

Mardi : 8h20 – 11h30 / 13h20 – 16h

Mercredi : 8h20 – 11h30

Jeudi : 8h20 - 11h30 / 13h20 - 16h

Vendredi : 8h20 – 11h30 / 13h20 – 15h

Les horaires périscolaires resteront inchangés.

4) Refondation de l'école : nouveaux programmes

Le ministère de l'éducation nationale a engagé la refondation de l'École de la République qui vise à réduire les inégalités et à favoriser la réussite de tous avec la loi du 8 juillet 2013 .

Dans ce cadre un nouveau socle commun et de nouveaux programmes ont été définis et seront mis en place à partir de la rentrée 2016.

Une nouvelle organisation des cycles d'apprentissages est mise en place :

Cycle 1 : cycle des apprentissages premiers : maternelle.

Cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux : CP, CE1, et CE2

Cycle 3 : cycle de consolidation : CM1, CM2 et classe de 6ème

Cycle 4 : cycle des approfondissements : classes de 5ème, 4ème et 3^{ème}

5) Stage de remise à Niveau

Une vingtaine d'élèves seront accueillis au collège Albert Thierry du 22 au 26 août pour ce stage. Les élèves sont des élèves de CE1, CM1 et CM2. Trois professeurs des écoles assureront ces stages : Mme JOBERT , Mr NAVARRO et Mr SOARES.

Les stages se déroulent en groupes restreints d'élèves, sur trois heures quotidiennes, pendant cinq jours, et ciblent les apprentissages en français et en mathématiques. Les cours débuteront à 9h et s'achèveront à 12h. Une pause est prévue en milieu de matinée. Les élèves devront se rendre directement au collège.

Le stage est proposé à la famille par l'enseignant. L'accord des parents est indispensable et leur adhésion au projet d'aide un facteur d'efficacité de la prise en charge.

VIE DE L'ECOLE

1) Classe découverte à Beaulieu

Les classes de CP de Mme PETIT-PRESTOUD et de CE1/CE2 de Mme JOBERT sont depuis hier dans le Cantal. 20 élèves de CP et 24 élèves de CE1/CE2 font partis du voyage. Les élèves dont les familles n'ont pas souhaité participer sont répartis dans les classes de même niveau.

Le voyage a été effectué en car et s'est très bien déroulé même avec les 9h de route. Les classes débutent leurs activités aujourd'hui par la visite du musée Toinette et celle, en après-midi, de la ferme de l'écureuil. Les aventures des classes peuvent être suivies sur le site internet de l'école. Les parents peuvent également laisser des commentaires et des messages personnels qui seront lus aux enfants ultérieurement.

Le retour est prévu pour le vendredi 1^{er} juillet en fin d'après-midi.

2) Bilan des projets 2015/2016

- A. PEAC « Les monstres » : Le projet des CM1 et CM2 autour des monstres et de la gravure a débouché sur une exposition « les enfants d'Echidna et de Typhon ». Le travail des élèves avec l'artiste Muriel BAUMGARTNER autour de la couture et de la gravure est exposé jusqu'au 26 juin. Ce projet a rassemblé près de 250 élèves Limayens de l'école jusqu'au lycée. Une rencontre avec tous les participants a été réalisée au collège Albert Thierry. Les élèves, à la craie de trottoir, ont recouvert la cour du collège de monstres colorés.
- B. Projet alimentation : Les CE1/CE2 en partenariat avec les 5^{ème} et Mme Lenormand accompagnés de l'infirmière scolaire se sont présentés mutuellement leur travail dans la salle polyvalente Pauline Kergomard. Ce projet s'est finalisé mercredi 15 juin. Les CE1/CE2 se sont rendus au collège pour déguster un repas équilibré en compagnie des 5^{ème}.
- C. Projet Chorale : Les classes de cycle 2 ont travaillé un répertoire commun de chansons et ont participé au mois de mai à une rencontre Chorale avec d'autres écoles. Ce moment fut très bien organisé et apprécié par les élèves et les enseignants.
- D. Projet Mon Euro 2016 : Après avoir participé à la phase culturelle en janvier avec la réalisation d'une vidéo et un échange avec les professeurs d'espagnol et d'anglais d'Albert Thierry, les 4 classes participantes se sont retrouvées le 10 juin jour de l'ouverture de l'Euro autour d'ateliers et de jeux ludiques de football.
- E. Permis piéton : 4 classes de l'école ont été reçues à la mairie par l'élu Mr MPUNGA lors de la cérémonie officielle de remise des permis piéton.

3) Bilan des manifestations 2015/2016

Olympiades : Bilan très positif. Cette activité a regroupé les 200 élèves ainsi que les 12 enseignants et plus de 20 accompagnateurs. C'est un projet fédérateur pour les élèves de notre école. Nous remercions les parents d'avoir permis la réalisation de cette nouvelle édition malgré le report pour mauvais temps.

Spectacle : Restitution de 2 chants par cycle ainsi qu'un chant commun à tous les élèves. La manifestation s'est bien passée et le public a été respectueux en écoutant les élèves. Mme RICHARD indique que le spectacle a été un très bon moment et que les parents en redemandent pour l'année prochaine avec un spectacle peut-être un peu plus long.

Remise des dictionnaires : Elle a eu lieu comme chaque année pour les CM2. Cette action est offerte par la municipalité.

4) Coopérative de l'école

Un grand nombre de sorties a été possible cette année grâce au financement de la coopérative et la mise à disposition du car municipal. La coopérative n'est pas obligatoire mais permet une souplesse dans le choix et l'organisation des sorties. Les recettes de la tombola et du spectacle ont permis de récolter 1063 €. Après paiement du transport de la classe découverte et des dépenses de fonctionnement le solde sera toujours positif et s'approchera des 1000€.

5) Travaux de l'école

- Il avait été demandé à la municipalité de connaître les travaux réalisés et ceux à prévoir au sein de l'école. Cette liste a été communiquée au directeur avant le conseil d'école. La classe 19 aura bien son plafond abaissé pendant les vacances scolaires. Des cartons seront amenés pour déménager la classe le temps des travaux.
- La question de la limite de propriété avec le pavillon en construction a également été posée à la municipalité. Le permis de construire prévoit la construction d'un mur d'1m 80 à la fin des travaux. En attendant un grillage temporaire a été posé. Mr SOARES indique que le grillage actuel n'empêche pas le passage d'intrus. Il s'inquiète avec l'approche des grandes vacances des possibilités d'intrusions par cet endroit. Les services techniques ont été contactés.

Cour de l'école : Réitération de la demande d'agrandissement : Les parents d'élèves et l'équipe pédagogique regrettent fortement que cette commission ait délibéré sans avoir écouté les arguments de la communauté éducative de l'école Kergomard.

Malgré les aménagements la cour demeure trop étroite pour laisser les grands jeux et crée une certaine passivité. Les élèves ne se dépensent pas pleinement à ce moment là. La petite place devant l'école pourrait être récupérée et redistribuée à l'école.

Mme BOURE indique ce dossier est prioritaire . Nous devrions normalement obtenir ces travaux mais il faut étudier sa réalisation. Sa faisabilité serait au plus tard repoussée au maximum aux vacances de la Toussaint. Une réponse claire sera adressée au directeur de l'école.

Des parents d'élèves ont rendez-vous avec Monsieur le Maire la semaine prochaine pour aborder ce point.

Mme BOURE explique qu'un outil informatique pertinent a été proposé afin d'éclaircir et ne pas « emboliser » la question des travaux. Il sera dès lors possible d'agir au plus près des demandes.

Le prochain conseil d'école aura lieu dans les 15 jours suivants les élections de parents d'élèves 2016/2017.

Fin du conseil d'école : 17h55

Le directeur

B.SOARES

Le secrétaire de séance

N.CORDIER